

# Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Henri Moissan - BTS - Services - Professions immobilières

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

## Lycée Henri Moissan - BTS - Services - Professions immobilières (9801)

### Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 26%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 28%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Henri Moissan - BTS - Services - Professions immobilières (9801)	Jury par défaut	Autres candidats	12	136	97	68	12
		Bacheliers professionnels toutes séries	10	102	46	46	10
		Bacheliers technologiques toutes séries	13	192	115	78	14

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Henri Moissan - BTS - Services - Professions immobilières (9801)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	74	58	44	6	50 %
			Masculin	62	39	24	6	50 %
			<b>Total</b>	<b>136</b>	<b>97</b>	<b>68</b>	<b>12</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	51	30	30	6	60 %
			Masculin	51	16	16	4	40 %
			<b>Total</b>	<b>102</b>	<b>46</b>	<b>46</b>	<b>10</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	108	76	55	10	71,4 %
			Masculin	84	39	23	4	28,6 %
			<b>Total</b>	<b>192</b>	<b>115</b>	<b>78</b>	<b>14</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Henri Moissan - BTS - Services - Professions immobilières (9801)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	13	1	0	0	0 %
				Sans mention	82	59	33	6	50 %
				AB	30	30	28	6	50 %
				B	6	6	6	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>131</b>	<b>96</b>	<b>67</b>	<b>12</b>	<b>100 %</b>
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	3	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
			Autres diplômes de niveau bac	B	1	1	1	0	
				<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	6	0	0	0	0 %
				Sans mention	43	10	10	3	30 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition			
								Nombre	Pourcentage		
				AB	37	23	23	6	60 %		
				B	15	12	12	1	10 %		
				TB	1	1	1	0	0 %		
				<b>Total</b>	<b>102</b>	<b>46</b>	<b>46</b>	<b>10</b>	<b>100 %</b>		
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique			Échec au bac	12	2	1	0	0 %
						Sans mention	124	61	32	10	71,4 %
						AB	40	37	31	3	21,4 %
						B	14	13	12	1	7,1 %
						TB	2	2	2	0	0 %
						<b>Total</b>	<b>192</b>	<b>115</b>	<b>78</b>	<b>14</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Henri Moissan - BTS - Services - Professions immobilières (9801)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	87	58	47	6	50 %
			En réorientation	23	20	12	2	16,7 %
			Non scolarisés	25	18	9	4	33,3 %
			Scolarité étrangère	1	1	0	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>136</b>	<b>97</b>	<b>68</b>	<b>12</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	85	37	37	7	70 %
			En réorientation	8	5	5	1	10 %
			Non scolarisés	9	4	4	2	20 %
			<b>Total</b>	<b>102</b>	<b>46</b>	<b>46</b>	<b>10</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	155	94	68	11	78,6 %
			En réorientation	17	12	6	1	7,1 %
			Non scolarisés	19	9	4	2	14,3 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>192</b>	<b>115</b>	<b>78</b>	<b>14</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Henri Moissan - BTS - Services - Professions immobilières (9801)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	95	54	38	9
			Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	47	30	21	3
			Autres doublettes	43	29	19	2
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

**Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*



Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Henri Moissan - BTS - Services - Professions immobilières (9801)	Jury par défaut	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	51,4 %	47,8 %	48,7 %	64,3 %
		Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	25,4 %	26,5 %	26,9 %	21,4 %
		Autres doublettes	23,2 %	25,7 %	24,4 %	14,3 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyennes et appréciations	Moyennes et appréciations de Terminale et de Première + Fiche Avenir -Le cas échéant : résultats du baccalauréat	Essentiel
	Épreuves anticipées du baccalauréat	Notes obtenues à ces épreuves	Très important
	-Moyennes et appréciations post bac	-Moyennes et appréciations obtenues en classes post-bac	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Être capable d'un raisonnement rigoureux et argumenté	Bulletins de première et de terminale	Très important
	Travail sérieux et régulier	Bulletins de première et de terminale, fiche Avenir	Important
Savoir-être	Capacité à s'investir	Bulletins de première et de terminale, fiche Avenir	Très important
	Comportement et concentration en classe	Bulletins de première et de terminale, fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, participation à la journée "portes ouvertes post-bac"	Lettre de motivation, participation à la journée "portes ouvertes" post-bac	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun	Aucun	Complémentaire

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

**Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?**

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

**Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :**

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

**Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?**

### Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Biologie/Écologie (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Musique Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)

- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

### **Série STAV**

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

### **Série STD2A**

- Analyse et méthodes en design (EDS)
- Conception et création en design et métiers d'art (EDS)
- Désign et métiers d'art (EDS)
- Outils et langages numériques (EDS)
- Physique/Chimie (EDS)

### **Série STHR**

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

### **Série STI2D**

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)

- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

### **Série STL**

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

### **Série STMG**

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Mgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Mgn/ Mercatique (EDS)
- Mgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Mgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

### **Série ST2S**

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)
- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

## Série S2TMD

- Culture et sciences chorégraphiques (EDS)
- Culture et sciences musicale (EDS)
- Culture et sciences théâtrale (EDS)
- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)
- Pratique chorégraphiques (EDS)
- Pratique musicale (EDS)
- Pratique théâtrale (EDS)

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

L'ensemble de l'équipe pédagogique des classes de BTS 1 et de BTS 2 fait partie de la commission d'examen des vœux.

L'examen des vœux se fait à partir :

- 1) des résultats, convenables dans les diverses matières, particulièrement en français (épreuves anticipées, expression dans la lettre de motivation...), mathématiques, anglais, épreuves de spécialités, mais également dans les matières propres à chaque baccalauréat (droit-économie et spécialité en STMG, ...);
- 2) des appréciations des enseignants pour ces deux années, notamment en matière de travail, d'investissement et de comportement de la part du candidat..
- 3) du contenu de la fiche "Avenir"
- 4) du projet motivé de formation du candidat pour le BTS Professions immobilières.
- 5) Pour les candidats déjà bacheliers : les notes obtenues au baccalauréat, ainsi que les notes et appréciations des enseignants dans les filières post bac éventuellement débutées et abandonnées.
- 6) De la présence des candidats lors de la JPO du BTS Professions immobilières

#### **Modalités d'examen des vœux :**

Chaque dossier est examiné par deux membres de la commission, indépendamment ; chacun donne son avis (Admis, plutôt admis, plutôt refusé, refusé).

A l'issue de cette première phase, si les avis ne sont pas convergents, un troisième avis est demandé à un autre membre de la commission.

À partir de la synthèse des avis portés par les membres de la commission, un avis définitif est attribué.

Le classement des dossiers finalement admis est ensuite fait à partir des moyennes obtenues par les candidats.



## **Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

L'ensemble des matières est examiné par la commission (notes et appréciations). L'investissement des candidats est évalué à partir de ces éléments. Il est donc important de se mobiliser régulièrement au cours de la classe de première et de Terminale.

**Signature :**

Christophe FOUBERT,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Henri Moissan